

# Le "nuage de verre" cloué au sol

**Jean Nouvel et Anne Hidalgo volent au secours de la Fondation LVMH, centre d'art contemporain conçu par Frank Gehry, dont les travaux ont été suspendus par la justice.**

"Frank Gehry est catastrophé, choqué, en colère." Jean Nouvel, le plus réputé des architectes français, vole au secours de son illustre confrère américain ([Lire son interview](#)). Il se dit "indigné [...] par l'individualisme, l'incivisme et l'inculture" des associations de riverains qui veulent "mettre Paris dans du formol" et viennent "d'avoir la peau" – provisoirement – de la Fondation Louis Vuitton pour l'art contemporain (LVMH). Le tribunal administratif de Paris a annulé, le 20 janvier, le permis de construire du spectaculaire bâtiment de Frank Gehry, dont le chantier est déjà bien avancé dans le Jardin d'Acclimatation du bois de Boulogne (16e). L'inauguration était prévue pour la fin 2012.

Pour Jean Nouvel, Frank Gehry, mondialement connu, notamment pour son impressionnant musée Guggenheim de Bilbao (Espagne), est "un des plus grands architectes, voire le plus grand, de ces dernières décennies". Son "nuage de verre" imaginé pour LVMH marquera, dit-il, "l'histoire de Paris et celle de l'architecture". Il en est sûr: cette "œuvre unique, aérienne, transparente et déstructurée" sera classée "dans quelques années".

L'homme qui a obtenu cette annulation s'appelle François Douady. Président de la Coordination de sauvegarde du bois de Boulogne, une fédération de plusieurs associations de riverains et d'usagers, il entend "se battre contre le bétonnage des espaces verts". Il est aussi à l'origine des recours contre le stade Jean-Bouin, l'extension de Roland-Garros, les logements sociaux de la porte d'Auteuil ou les pelouses d'Auteuil.

## "J'espère que cette construction sera rasée"

"On n'a rien contre un beau projet culturel réalisé par Frank Gehry, mais pas dans le bois, martèle-t-il. Ils veulent nous imposer un bâtiment de 12.000 m<sup>2</sup> et de 46 m de hauteur, 20 m au-dessus des arbres. On manque de verdure à Paris, pas de musées. J'espère que cette construction sera rasée." Il suggère que la fondation s'installe dans une ZAC ou à la Samaritaine (1er), propriété de LVMH, dont le projet de rénovation vient d'être lui aussi attaqué en justice par d'autres associations de riverains.

Chez le géant du luxe, c'est l'incompréhension. "Ce recours contre la Fondation stoppe le vaste programme de réhabilitation paysagère que le Jardin avait entrepris", s'attriste Marc-Antoine Jamet, secrétaire général de LVMH, président du Jardin d'Acclimatation et maire PS de Val-de-Reuil (Eure). "C'est un contresens historique et culturel, ajoute-t-il. Loin de grignoter des espaces verts, nous étions justement en train de "débétonner" le jardin." D'ailleurs, le bâtiment de Frank Gehry remplace un bowling "inesthétique": "Une horreur architecturale construite dans les années 1950 dans un style pseudo-cauchois, avec des auvents en plastique, du Formica et du polystyrène."

Et Marc-Antoine Jamet de soupirer: "La France veut-elle voir toutes ses fondations partir en Suisse, en Italie ou en Allemagne?" Optimiste, pourtant, il assure que Bernard Arnault, première fortune française, à la tête de LVMH, ne jette pas l'éponge facilement. Pas de tentation de Venise donc, à l'instar de François Pinault qui avait renoncé à installer sa fondation sur l'île Seguin, à Boulogne-Billancourt (92), lui préférant la cité des Doges, à cause des "complications administratives".

## "Conflit d'intérêts? C'est de la diffamation!"

Même consternation à la Mairie de Paris. La Ville a aussitôt fait appel et demandé un "sursis à exécution", ce qui permettrait de poursuivre le chantier. Anne Hidalgo, la première adjointe en charge de l'urbanisme, peste, elle aussi, contre l'annulation de ce permis de construire accordé en août 2007. "La juge a-t-elle pensé aux conséquences? Aux 400 ouvriers qui vont se retrouver au chômage?" Elle qualifie ce recours d'"abusif" et invoque l'"intérêt général" mis à mal par des "égoïsmes particuliers": "Cette fondation d'art contemporain ouverte au public, dessinée par un des plus grands architectes au monde sur un site déjà construit, sera la propriété de la Ville dans cinquante ans. Quelle bêtise de s'en priver!"

De son côté, François Douady argue que tout un chacun doit respecter les règles d'urbanisme, "y compris l'administration, y compris Bernard Arnault". Et il pointe un "conflit d'intérêts évident": "L'adjoint à la culture, Christophe Girard (PS), est aussi au comité de direction de LVMH." De quoi faire bondir Anne Hidalgo: "Cela relève de la diffamation! C'est ubuesque: la Ville ne débourse pas un centime; le coût de construction du bâtiment (100 millions d'euros) est entièrement financé par LVMH. Où est le conflit d'intérêts?" Pendant ce temps, Frank Gehry se désole de voir son "nuage de verre" pris dans la tempête.

**Bertrand Gréco - Le Journal du Dimanche**

Samedi 05 Février 2011